

Responsible

Autor(en): **Des Tourelles, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 227

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251627>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'année suivante, l'évêque força Jean le Vieux, sire de Marnoy, à lui prêter hommage de vassalité, tant pour sa propre personne que pour son frère Claude, sire d'Aigre-Pierre et pour ses deux neveux, fils du feu sire de Franquemont. Sa veuve continua d'habiter le château avec ses enfants et de jouir des revenus de cette baronnie.

L'année 1587 fut très pluvieuse, froide. La récolte fut de peu de valeur, aussi la cherté des vivres était-elle excessive. On ne pouvait plus trouver à acheter du blé à prix d'argent. On dut sécher le blé dans les cheminées et encore ce grain était-il noir et de très mauvaise qualité.

A toutes ces calamités vint se joindre le passage des troupes Navariennes. C'était des soldats recrutés dans les cantons protestants de la Suisse et en Allemagne pour le compte du roi de Navarre, qui fut plus tard Henri IV. Le roi de France avait signé l'édit de Nemours, le 5 juillet 1585. Cet édit accordait aux Huguenots six mois pour se convertir ou quitter la France. A cette annonce les Huguenots se lignèrent contre le roi de France, avec la reine d'Angleterre, les princes d'Allemagne et les villes protestantes de la Suisse, Bâle, Berne, Zurich, Schaffouse et Glaris. A leur tête se trouvait Henri de Navarre. Seize mille Suisses protestants prirent les armes pour marcher au secours des Huguenots de France révoltés contre leur roi.

Le prince-évêque de Bâle leur interdit le passage par les terres de l'Evêché, mais ce fut en vain. Le 3 juillet, les troupes de Berne arrivèrent dans l'Evêché. Elles furent suivies par celles des autres cantons protestants. Le 17 juillet, un messager accourait à Porrentruy prévenir le Magistrat que « les troupes de Bienne et de Neuveville étaient à Bellelay et aux environs où ils tuaient le bétail, pillaient l'abbaye, les vacheries ». Ils firent tant de dégâts que le monastère était ruiné. C'étaient les soldats de la compagnie de Blösch de Bienne au nombre de 300.

Peu après arrivèrent, par la Montagne, les troupes de Neuchâtel en Suisse. C'étaient celles commandées par Jean Merveilleux, avec une enseigne, au nombre de quatre cents soldats. Une compagnie de trois cents hommes sous le commandement de Louis Osterwalt, une de trois cents soldats, commandée par Blaise Vernoz, une autre de trois cents hommes, conduits par Jehan Bailiot. Enfin un autre corps de quatre cents

soldats, commandés par Pierre Olerd. *) Toutes ces troupes pillèrent, en passant les villages. A Saignelégier ces cinq enseignes se firent donner à dîner en exigeant des vivres pour leur route. Tout l'Evêché fut envahi par ces bandes navariennes ou les « Reîtres ». Le baron de Franquemont fit renforcer la garnison du château où se réfugièrent les habitants de la seigneurie. Le comte de Neuchâtel en Bourgogne, voisin du baron de Franquemont, fit rassembler les habitants des cinquante-cinq villages qui formaient le ressort de sa seigneurie pour passer la revue des armes et prendre des moyens de défense. Il augmenta la garnison de son château de Neuchâtel et de ses autres places. De concert avec le baron de Franquemont, il fit garder tous les passages des montagnes.

Ces mesures de précaution empêchèrent l'infâme duc des Deux-Ponts, Wolfgang, d'envahir la contrée et de joindre son armée à celle des Huguenots de France. Mais le duc et ses fanatiques protestants se vengèrent de cet échec en ravageant la plus grande partie du val d'Amont. Quinze cantons furent « *tendus à volonté* » par ces misérables Huguenots. Une multitude de villages furent brûlés et pillés, partout des maisons de ferme sans bétail, les églises de soixante et dix paroisses profanées, n'ayant plus que les murs, car il faut savoir que ces protestants exerçaient leur rage sur tout ce qui leur rappelait le catholicisme. Des milliers d'habitants, dépouillés de tout, sinon de la vie. *) Telles furent les calamités que Wolfgang et ses soldats protestants firent éprouver, en 1569, à presque tous ces pays.

(A suivre).

4. A la bataille d'Anneau (Eure et Loire), les Allemands et les Suisses protestants furent vaincus par les soldats catholiques. Les protestants suisses demandèrent à retourner dans leur pays. Leur passage par les montagnes du Doubs, à Pont de Roide, à Dambelain, à Maiche, fut marqué par le pillage et l'incendie. Ces Reîtres, protestants fanatiques, couvrirent de ruines et d'infâmies les terres du Châtelot et de l'Isle. Les habitants s'étaient réfugiés dans les bois avec leur bétail, avec les meubles et les objets précieux qu'ils avaient pu emporter. Une foule de pauvres gens, fuyant les huguenots suisses et allemands, se réfugièrent à temps sur les terres de Franquemont et à la montagne des Bois (Gollut).

me verra brutaliser sa semblable, sans avoir le droit de commander, même en dehors de chez elle... Lorsque je serai partie, n'aie pas la cruauté de te venger sur elle, tu aurais affaire à l'ingénieur !

Deux éclairs de feu sortirent des orbitres d'Abdallah; il grommela quelques mots inintelligibles.

Impassible, et aussi calme que s'il venait d'absorber un plat de kouskoussou, il sortit du gourbi.

Alim et Aïcha, tapis dans un coin sur une natte, essayèrent leurs yeux gonflés et rougis, et coururent vers Renée.

Elle les caressa, leur donna un baiser et leur imposa silence.

S'asseyant alors à la façon arabe, elle dorlota Yamina comme on fait d'un enfant, la retint dans ses bras en lui faisant respirer des sels, jusqu'à ce que, brisée elle-même, elle laissât couler un torrent de larmes qui, en s'échappant de ses yeux, la soulagèrent.

Elle pleurait encore, lorsque Yamina, recouverte du manteau que Renée s'était fait appar-

RESPONSABLE !

On est au soir des élections municipales. Un vent d'angoisse inquiète passe sur la ville et fait haleter les âmes. C'est si grave la partie qu'on vient de jouer, ce jour-là, et dont les résultats ne sont pas encore connus!... Va-t-elle, la vieille cité gauloise, superbement assise sur la rive de son grand fleuve, va-t-elle rester fidèle à ses séculaires traditions d'ordre et de modération?... Va-t-elle, au contraire, subissant l'entraînement commun, tendre l'oreille aux utopies nouvelles et compromettre, dans une équipée socialiste, les intérêts et la tranquillité de ses citoyens?...

Telle est la question qui se pose impérieusement à toutes les intelligences et les étirent d'une brutale incertitude. Est-ce que les chances des deux listes ne sont pas à peu près égales?... Laquelle, la modérée ou la révolutionnaire, la sage ou la haineuse, l'emportera?...

Voilà ce qu'on se demande partout, et surtout dans le salon bleu et or de la toute gracieuse Mme Stromate. C'est là que les messieurs se sont donné rendez-vous après la proclamation du résultat, et, en attendant les maris, les dames causent :

— Alors, dit Mme Stromate, il est impossible de prévoir d'une manière sûre le verdict du suffrage universel ?

— A peu près impossible... répond la jeune Mme Dordive, la femme de l'architecte. Il paraît que les pointages les plus exacts ne donnent pas d'indication positive.

— Est-ce qu'il n'a pas été question que votre mari fût candidat?... demande une des assistantes.

— C'eût été un excellent choix!... ajoute une autre.

— Qui eût, probablement, assuré le succès de la liste!... affirme une troisième.

— Mon Dieu!... répond Mme Dordive, j'avoue que des propositions très pressantes ont été faites à mon mari... J'avoue également que sa popularité est réelle...

— Dites considérable!

— Soit!... Aussi penchait-il du côté de l'acceptation. Il y voyait une question de dévouement, de devoir, de je ne sais quoi encore!... Bref, il allait céder, quand j'y ai mis ordre...

— Comment?... C'est vous qui l'avez empêché?

ter par Aïcha, entr'ouvrit les paupières.

L'esclave craintive scruta les profondeurs du gourbi.

Assurée de la disparition du maître, elle entoura de ses deux bras la tête de la Française, et lui chuchota d'une voix faible :

— Ne soigne pas Yamina, laisse-la s'éteindre.

— Amie, voudrais-tu m'abandonner, repartit Renée. Et tes pauvres petits enfants?...

— Tu les achèterais... Si tu lui en donnais bien cher, il te les vendrait.

Une oppression douloureuse lui coupa la parole; sa pauvre tête affaiblie retomba sur l'épaule de Renée.

Yamina! ma Yamina! disait celle-ci en la berçant, ton malheur est grand, mais mon affection est sans bornes; ne te console-t-elle pas un peu?... N'es-tu pas heureuse que je sois auprès de toi pour partager tes douleurs, pour te faire supporter les maux, avec la résignation héroïque dont ton âme est capable, car ton cœur est grand, pauvre martyre aimée, et ta volonté énergique.

(La suite prochainement.)

Renée à une jeune Kabyle qu'elle rencontra.

— Rien d'extraordinaire; Yamina doit recevoir le bâton...

La Française était à l'entrée du gourbi.

Pâle, frémissante, elle faillit rester inanimée sur le seuil, devant l'horrible tableau qui se présentait à sa vue. Yamina, la pauvre Yamina était attachée par la taille à une corde, qui, passée à une solive, montait et descendait à la volonté d'Abdallah, qui en tenait l'extrémité enroulée à son poignet gauche, pendant que sa main droite assénait des coups de matraque sur le corps et les jambes de la malheureuse.

Sa poitrine haletante, sillonnée du sang qui s'épanchait de ses narines, se soulevait oppressée.

— Lâche!... misérable!... hurla Renée en recouvrant toutes ses forces.

Et sans aucune hésitation, elle courut à la corde, la coupa, et recut dans ses bras la martyre, qui tomba évanouie sur le sein de l'amie.

— Tu es un lâche, entends-tu? reprit la Française; pars d'ici à l'instant même, ou je te livre à la justice: il ne sera pas dit qu'une fe-

— Parfaitement !... est-ce que nous ne sommes pas plus tranquilles sans cela ?... Et puis, les polémiques à soutenir !... la campagne à mener !... les injures à recevoir ! les haines à affronter... Rien que de penser à tout cela, j'avais la chair de poule. J'ai déclaré nettement à Mme Dordive que je m'y opposais absolument, et, pour avoir la paix, il a renoncé à se présenter... Ce que je m'en félicite !...

A ce moment, les messieurs firent irruption dans le salon... La conversation s'arrêta net, et un sentiment de poignante tristesse s'empara de tous les cœurs quand, d'une voix brève et furieuse, ils eurent fait connaître le résultat...

A quelques voix de majorité, les socialistes avaient passé !

Et c'étaient, dans la pièce somptueuse, des paroles ardentes qui se croisaient avec un cliquetis d'épées... des bras qui se levaient au ciel comme pour attester qu'on n'avait rien épargné pour faire triompher la bonne cause... des prévisions sombres qui faisaient plisser les fronts et se lisaient au fond des yeux enflammés, sous les sourcils froncés.

— Oh ! les misérables !... s'écriait-on unanimement, tromper ainsi le peuple !... le bercer d'irréalisables chimères pour capter ses suffrages !... se faire de sa crédulité et de son bon cœur un piédestal facile pour monter plus haut !... Passer les semaines à fomentier les troubles et les grèves !... Quel mal ne feront-ils pas, à présent qu'ils sont au pouvoir ?... Que vont devenir la prospérité, et l'honneur et le sort de la ville pendant les quatre ans que vont durer leurs pouvoirs ?...

Autant de questions qui semblaient énormes, gonflées de dangers effrayants, si pleines d'inconnus menaçants, le même mot, comme un sinistre refrain, revenait à la fin de toutes les phrases : Oh ! les misérables !... les misérables !...

— Petite... dit tout bas Mme Stromate en reconduisant dans le corridor Mme Dordive, qui se retirait avec son mari, les socialistes sont des gens bien pervers, n'est-ce pas ?

— Oh ! oui ! s'écria la jeune femme.

— Eh bien ! je sais quelqu'un plus coupable qu'eux encore !

— Qui donc ?

— Vous !...

JEAN DES TOURELLES.

Mœurs agricoles

Pour être heureux dans la profession de cultivateur, il faut avoir l'esprit spécial de ce noble état, et d'abord aimer la simplicité. Aux champs, où l'on a moins qu'à la ville occasion de voir et de recevoir, le luxe citadin serait sans objet. La beauté des récoltes et du bétail, l'ordre dans les bâtiments, dans la cour de ferme, à la maison, au milieu des champs, voilà le luxe de l'agriculture. Celui-là donne du profit, tandis que l'autre exige de la dépense.

Puisque la vie rurale offre peu de distractions extérieures, le cultivateur doit trouver sa joie dans le travail : ce qui ne peut guère avoir lieu, si le travail ne répond lui-même à la double nature de l'homme ; si tantôt il ne délasse l'esprit en fatiguant le corps ; si d'autres fois il ne repose le corps en exerçant l'esprit ; si l'on ne se compose en un mot, d'occupations manuelles et d'études intellectuelles.

Par sa participation aux ouvrages manuels du faire-valoir, le cultivateur inspire à chacun

l'activité, et il entretient dans sa propre personne cette force de constitution qui lui permet d'exercer une surveillance exacte à toute heure et par tous les temps. Au moyen du travail intellectuel, il ennoblit sa profession, et il prend dans le monde un rang distingué. Pour ce second genre d'occupation, n'a-t-il pas toujours devant lui le livre de la Nature tracé par la main de Dieu ? Lire dans ce livre sublime avec reconnaissance, amour et respect, y chercher ce qui peut éclairer son art et le rendre plus productif ; s'aider à cet effet du secours des sciences acquises ; révéler à ses semblables les découvertes utiles qu'il peut faire : quel beau travail ou plutôt quelle admirable récréation !

Le cultivateur doit être non seulement laborieux, mais encore patient et persévérant, le résultat de ses efforts ne se fait-il pas souvent attendre pendant plusieurs années ?

S'il a connaissance d'un procédé nouveau, il l'essayera d'abord en petit, afin de l'adopter ensuite, s'il y a lieu, avec pleine et parfaite connaissance de cause.

A cette sage prudence, qu'il joigne l'impatience d'agir lorsque le moment favorable est arrivé. En agriculture « faire tard, c'est faire mal » : à peu de chose ajoute un peu, disait Hésiode, fais cela souvent, et ce peu deviendra beaucoup.

Cette économie essentielle ne doit pas empêcher d'appliquer à chaque branche de l'exploitation tout ce qu'elle réclame : « Ce que tu fais, fais-le bien ! »

Elle admet aussi certaines habitudes d'une vie très confortable. Ainsi, on doit voir sur la table du cultivateur des mets copieux et substantiels, et lorsqu'il revient fatigué, une flamme bienfaisante pétille dans son foyer. A certains jours de fête qu'il doit célébrer joyeusement, j'aime à trouver sous son toit la généreuse hospitalité des temps antiques. Ses vêtements et sa chaussure seront tels, qu'ils ne craignent ni de les salir ni de les mouiller.

À la ville on se lève tard. À la ferme, il faut se réveiller au champ du coq. Dans les longs jours d'été, qu'un peu de sommeil à midi répare les forces de chacun, et que, sauf quelques cas, exceptionnels, le repos hebdomadaire soit fidèlement observé, comme nécessaire à tous : Le travail du dimanche n'a jamais enrichi personne.

En résumé les mœurs agricoles ont leur cachet spécial ; mais elles ne comportent nullement, comme quelques personnes le supposent, la grossièreté, la malpropreté, l'ignorance.

On peut vivre simplement et avoir une grande noblesse de sentiments, de manières et de langage. On peut avoir les bras vigoureux et une intelligence non moins active.

On peut ne pas craindre de marcher sur la terre humide et aimer à tenir nette de fange la cour de ferme. On peut s'enrichir par une sage économie et exercer largement la charité. On peut travailler avec ardeur et trouver le temps de se reposer le dimanche.

Tel doit être le cultivateur : simple et distingué, fort de corps et studieux d'esprit, économe et généreux, ardent au travail et fidèle à ses devoirs.

Par la réunion de telles qualités, il attirera sur lui-même l'estime et l'amour de ses semblables.

P. I. ZAN.

Bibliographie

Les Annales franc-comtoises. — Sommaire de la livraison de mars-avril 1902 : I. L'œuvre poétique d'Edouard Grenier, par M. H. Mairoit.

II. Les almanachs historiques de Besançon et de la Franche-Comté, 1743 à 1793, par M. J.-M. Suchet. III. Autour du centenaire de Victor Hugo, par M. E.-C. Gaudot. IV. Mélanges et comptes rendus.

Les Annales franc-comtoises paraissent tous les deux mois, par livraisons de 80 pages in-8° raisin. On s'abonne à Besançon, chez M. Paul Jaquin, imprimeur, rue Poitune, 29, et chez les principaux libraires : Un an : 6 fr. pour la France ; Union postale : 7 fr.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Ay bin, ça inco in malin, c'thanne di Va, qu'é écrit dans le *Pays di duemoëne* lai deriere lattr patoise ; ai l'â inco en lai boëne foi, s'ai crai tot ce qu'an y raiconte. Son ichetoire de Courroux, vou, d'après lu, en trouverait enne fanne que n'ape maitresse ai l'ôta, à couju de felay biain. Ai fârait être bane po ne point compare le truc di propriétaire de lai tchâdiere. De temps que mon petêt mairtchin de bric-à-brac s'aimannay ai Courroux, po allay pare son potat, ai dié en sai fanne *pai téléphone*, de ne paint motray ses écouennes à petêt djue, main de y livray lai tchâdiere comme si elle l'ayvay fay bin velantie. Ai l'aidjouté, po déciday son capitaine, qu'ayvô l'airdgent de lai gaidjure, ai velay poiat raitchetay enne neuve tchâdiere, ai peu enne belle écouve de tringeld. — Vos comprendes mitenaint poquoi cte fanne que potche les tiulattes comme les âtres, n'ai pe saitay tchu enne écouve po meujurie les épates di djue. Te ne l'ai pe dinche compris, toi, hanne di Va, bote tes lunettes.

Moi, i veu vôs en dire enne de Coffaivre, s'ai fâ faire le tot di Va. In bon paysai di velaidg se trovay in duemoëne à soy à cabaret di Tchevâ biain. Ai l'ayvay djé djoliment caressie lai dive boteille, ay peu se trovay in po dain les brindzingues, comme an dit. Ses camarades iy diennent : « Aitend paie, tiain t'adré ay l'ôta, tai fanne te veut revôdre. Quoi, mai fanne ? répondjé-té, mai fanne ? ça enne aindge. Tiain i adray ay lôtâ, i veut lai faire ay tchaintay. Té in mentou ; nos vlan gaidgie ayvô toi qu'elle ne veupe tchaintay. Jy vait-é po dous litres ? Ayie ! Ay bin, veni donc écoutay.

L'hanne rentré en effet, ay peu, en rentraint, ay se boté à tchaintay :

Je suis le maître, je suis le maître, je suis le maître à la maison. Sai fanne répondgé tchu le mainme ten en tchaintaint : Tus es une bête, tu es une bête, tu es une bête à la maison. Lai gaidjure feut diaigne Les côs de soueta airivainent po le dessert.

Stu que n'ape de bôs.

Etat civil

PORRENTRU Y

Mois d'avril 1902.

Naissances.

Du 2. Triponez Joseph Alire, fils d'Arnold, horloger, du Noirmont et de Marie née Jeanne-rat. — Du 2. Chételat Alfred Pierre, fils de Louis, monteur de boîtes de Montsevelier et de Emma née Voisard. — Du 2. Barré Elisa Marguerite, fille de Georges, horloger remonteur de Faverois et de Elise née Bilgery. — Du 2. Guélat Marie Célestine Joséphine, fille de Maurice Louis, mécanicien de Bure et de Marie Honorine Berthe née Grimaitre. — Du 4. Bouteiller Geor-